

COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 29 septembre 2021

Membres en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 11

Le 29 septembre 2021 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Saint André de Cruzières convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Manuel GARRIDO, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21/09/2021.

Date d'affichage : 21/09/2021.

Présents : Jean-Manuel GARRIDO, Lionnel ROBERT, Jean-Claude ESPERANDIEU, Stéphane FEDERICI, Yves PORTENGUEN, Joël LAHACHE, Aurélie RENAUD arrivée à 18h30, prend part au vote à partir du 2^{ème} point, Patrick PETIT, Brigitte TOURNIER.

Absentes excusées : Géraldine VIOLET donne procuration à Jean-Manuel GARRIDO. Corinne PASCAL donne procuration à Brigitte TOURNIER

Secrétaire de séance : Stéphane FEDERICI est désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1- Participation aux frais de fonctionnement école publique de Saint-Paul-le-Jeune

2- Création d'un service de Transport scolaire avec la Région Trajet St André - St Paul - Banne

3- Attribution Marché Public pour Missions Contrôle Technique (CT) et Coordination de Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) - Agrandissement Epicerie

Questions diverses

Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2021 à l'unanimité par les membres présents.

Le Maire demande l'autorisation de rajouter deux points à l'ordre du jour concernant la convention relative aux modalités de cession de mobiliers vélos à l'attention des communes avec le Département, et le deuxième point concerne le marché adapté pour les missions de contrôle technique et la coordination de sécurité et protection de la santé pour la réhabilitation des 3 logements (au-dessus de l'ancienne mairie)

1- Participation aux frais de fonctionnement école publique de Saint-Paul-le-Jeune

Le Maire fait part aux conseillers d'un document reçu de la mairie de Saint-Paul-le Jeune demandant des frais de scolarités de 4 enfants domiciliés à Saint-André et scolarisés dans les écoles publiques de St Paul pour **2021/2022**. Le maire refuse de régler ce montant sans aucun justificatif et surtout sur une année scolaire en cours. Il précise que les autres communes où sont scolarisés des enfants de St André (St Sauveur de Cruzières – Barjac – Saint-Ambroix) nous adressent leurs demandes de participation lorsque l'année scolaire est terminée, soit en juillet ou en août. Un courrier sera adressé à la commune concernée.

Vote 9 voix pour, 1 abstention (Patrick PETIT)

2- Création d'un service de Transport scolaire avec la Région Trajet St André - St Paul - Banne

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire la demande de création d'un service de transport scolaire auprès de La Région Auvergne Rhône Alpes étant donné le nombre suffisant d'enfants scolarisés aux écoles de référence Saint Paul/Banne.

Le maire souhaite que la commune prenne en charge les frais d'inscription pour ce transport scolaire qui est de 90 € par enfant.

Arrivée de Aurélie RENAUD à 18h30 qui prend part au vote.

Vote pour à l'unanimité

3- Attribution Marché Public pour Missions Contrôle Technique (CT) et Coordination de Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) - Agrandissement Epicerie

A la demande du maître d'œuvre, un marché d'appel d'offres a été lancé le 20 juillet 2021 pour les missions de contrôle technique (C.T.), coordination de sécurité et protection de la santé (CSPS). La date limite des offres a été fixée au vendredi 06 Août 2021. Quatre bureaux de contrôle ont été sollicités. Seul trois ont répondu à notre offre, à savoir :

- **SOCOTEC... à NIMES, pour le CT..... 2.990,00 € HT**
- **APAVE..... à NIMES, pour le CSPS.....1.980,00 € HT**
pour le CT.....3.400,00 € HT
- **INEXTENSO à ALES, pour le CSPS.....1.634,00 € HT**

Mr le Maire propose de retenir pour le contrôle technique le bureau **SOCOTEC** et pour le CSPS le bureau de contrôle **INEXTENSO**.

Vote pour à l'unanimité

4- Convention relative aux modalités de cession de mobiliers vélos à l'attention des collectivités

Le Maire rappelle au conseil municipal que le Département de l'Ardèche a lancé un dispositif de mise à disposition de mobilier vélo à destination des collectivités dans le cadre du PASS Territoires sur le volet en faveur de la mobilité alternative. Cette opération a rencontré un vif succès et nombreuses ont été les demandes des communes sur l'ensemble du territoire ; notre collectivité a été retenue pour l'attribution de mobilier vélo, à raison d'un Abri « Châtaigne » - Agence pour le développement des Métiers d'Art.

Le mobilier vélo sera livré mi-octobre et le montage sera à la charge de la commune.

L'ensemble du mobilier ayant fait l'objet d'une acquisition première par le Département de l'Ardèche, il convient de procéder à un transfert de propriété, en vue de sortir ce matériel comptablement des immobilisations du Département et l'intégrer dans notre comptabilité

Vote pour à l'unanimité

5- Attribution Marché Public pour Missions Contrôle Technique (CT) et Coordination de Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) – réhabilitation des 3 logements

A la demande du maître d'œuvre, un marché d'appel d'offres a été lancé le 14 septembre 2021 pour les missions de contrôle technique (C.T.), coordination de sécurité et protection de la santé (CSPS). La date limite des offres a été fixée au Lundi 27 septembre 2021 à 12 heures. Quatre bureaux de contrôle ont été sollicités. Seul trois ont répondu à notre offre, à savoir :

- **SOCOTEC..... à NIMES, pour le CT..... 3.450,00 € HT**
- **QUALICONSULT. à NIMES, pour le CSPS..... 3.410,00 € HT**
pour le CT..... 5.860,00 € HT
- **INEXTENSO..... à ALES, pour le CSPS..... 2.064,00 € HT**

Mr le Maire propose de retenir pour le contrôle technique le bureau **SOCOTEC** et pour le CSPS le bureau de contrôle **INEXTENSO**.

Vote pour à l'unanimité

Questions Diverses :

Suite à la réunion publique organisée par Patrick PETIT, le conseil ne souhaite pas dissenter sur cette réunion.

Le recours sur le Permis de Construire d'Ardèche Habitat au Clos de baron et le recours Julien DAVID sont en cours devant le Tribunal Administratif.

Compte-rendu de Stéphane FEDERICI sur la réunion Commission Culture de la ComCom qui souligne que le projet qui concernait les Mémoires a été annulé.

Commission Urbanisme organisée par Lionnel ROBERT est prévue le mercredi 06 octobre à 18h30, à l'ordre du jour, carte communale, CAUE, réflexions parking Chadouillet.

Levée de séance à 19h20